

M. Scott Fennell (Ontario): Monsieur le Président, moi aussi, j'ai une pétition à présenter à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée. Les soussignés, citoyens du Dominion du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter à l'honorable Chambre des communes ici réunie un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement: attendu que le gouvernement du Canada n'inspire plus confiance à ses citoyens; qu'il faut remédier à cette situation le plus tôt possible; que le meilleur moyen de le faire consisterait à déclencher immédiatement des élections générales et l'échelon fédéral, à ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens dans le gouvernement du Canada. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

[Français]

M. KEEPER—LE MAINTIEN DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Monsieur le Président, je désire également présenter une pétition.

A l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée, la pétition des soussignés résidant au Canada dans les villes comme Blaine Lake, North Battleford, Krydor, etc., qui se prévalent maintenant de leurs droits anciens et incontestés de présenter un grief commun dans l'assurance certaine que votre honorable Chambre y apportera un remède.

Déclare humblement que:

Étant donné que les fermiers de l'Ouest canadien ont payé 131 millions de dollars dans le but d'exporter leurs céréales pour l'année 1981-1982 en accord avec les taux du Nid-de-Corbeau.

Que ceci apportera une contribution de 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale du Canada.

Étant donné que les soussignés croient que ceci représente une juste contribution à l'économie canadienne.

Et étant donné que les fermiers de l'Ouest n'ont l'intention de payer qu'une fois le tarif du Nid-de-Corbeau.

A ces causes demande humblement au Parlement de maintenir le présent tarif de transport de céréales (Nid-de-Corbeau).

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

[Traduction]

M. McKNIGHT—L'ACCROISSEMENT DES DROITS DE PÉAGE SUR LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Monsieur le Président, j'ai une pétition à présenter. Elle s'adresse à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée. Les soussignés, citoyens du Dominion du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter à l'honorable Chambre des communes ici réunie un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement que l'on devrait bloquer toute hausse projetée des droits à payer dans la Voie maritime du Saint-Laurent au moins jusqu'au 31 décembre 1985. Vos pétitionnaires demandent donc humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes

les mesures nécessaires pour réaliser ce souhait de vos concitoyens.

ON DEMANDE DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur le Président, j'ai une pétition à présenter de la part d'un certain nombre de résidents de Tofield et Sherwood Park, en Alberta. Elle s'adresse à l'honorable Chambre des communes en Parlement assemblée. Les soussignés, citoyens du Dominion du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter à l'honorable Chambre des communes ici réunie un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement que le gouvernement du Canada n'inspire plus confiance à ses citoyens, qu'il faut remédier à cette situation le plus tôt possible et que le meilleur moyen de le faire consisterait à déclencher immédiatement des élections générales à l'échelon fédéral. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens dans le gouvernement du Canada. Et comme il se doit, vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Monsieur le Président, j'ai une pétition de la part surtout d'un groupe de résidents de la circonscription de Wellington-Dufferin-Simcoe mais aussi d'autres résidents ontariens venant de localités aussi éloignées que Willowdale et Gravenhurst, en Ontario. La pétition s'adresse à l'honorable Chambre des communes, en Parlement assemblée. Les soussignés, citoyens du Dominion du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter à l'honorable Chambre des communes ici réuni un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les pétitionnaires font état d'une grave crise de confiance dans le gouvernement du Canada et réclament la tenue d'élections générales. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance dans le gouvernement du Canada. Et comme il se doit, vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. FRETZ—L'EAU POTABLE

M. Girve Fretz (Érié): Monsieur le Président, à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée, les soussignés, citoyens du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement: attendu que l'on a découvert certains des poisons les plus virulents que l'humanité connaisse dans les eaux de la rivière Niagara, qui est la source d'eau potable pour des millions de gens, dont des milliers de Canadiens, et attendu que ni l'ancien ministre de l'Environnement ni le ministre actuel n'ont pris de mesures suffisantes pour stopper la pollution de ladite rivière, que des mesures concrètes soient prises immédiatement pour mettre fin au déversement de matières toxiques dans ce cours d'eau qui était autrefois aussi pur que le cristal. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise à l'honorable Chambre d'accepter la recommandation susmentionnée, et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.